

Réf: Dossier N° 147775

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SANGAREBA »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY, AKOUEDO
PALMERAIE NORD, NON LOIN DE LA CITE SIR, Lot 557, Ilot 59

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/09/ 2022 reçus par Me ADELIN KASSI N'GOROMA, NOTAIRE et enregistrés au CEPICI le 03 octobre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SANGAREBA »

Objet : -Acquisition et vente de matériels de construction,
-Acquisition et vente de biens immobiliers
-Import export
Et pour la réalisation de l'objet social :
-L'emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux ;
-La prise de participation dans toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe, que ce soit par voie d'achat, souscription, négociation de titres, fusion, scission, alliance ou autrement ;

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY, AKOUEDO
PALMERAIE NORD, NON LOIN DE LA CITE SIR, Lot 557, Ilot 59

Dirigeant(s) : M SANGARE YACOUBA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-09200 du 06/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°50237/GTCA/RC/2022 du 06/10/2022

